

Relevé de conclusions CS IMMM – 1^{er} juillet 2021

Présents : P. Bertus, G Brotons, R. Busselez, P. Ruello, G. Vaudel, G. Corbel, N. Delorme, C. Legein, A. Martel, P. Daniel, L. Fontaine, V. Maisonneuve

Invités : Jean-Marc Grenèche, Yvan Labaye, M. Lamy de la Chapelle, L. Benyahia

1. Point sur dossier post-doc long Mössbauer (5 ans)

Une expertise reconnue internationalement existe à l'IMMM sur la technique Mössbauer avec Jean-Marc Grenche et le CNRS a ciblé l'IMMM pour être laboratoire d'accueil d'un postdoc long (couramment appelé *Tenure Track*) pour assurer une pérennité de cette expertise sachant que Jean-Marc fera valoir ses droits à la retraite en septembre.

L'équipe NMM pense qu'il sera difficile de recruter une personne sur un profil Mössbauer seul et souhaite proposer un profil plus large orienté interaction hyperfine magnétisme et grands instruments (Le Mans + Grenoble). Sur le plan antional seuls 6 laboratoires disposent encore d'une expertise Mossbauër. Laurent demande à ce qu'un document soit rapidement produit sur ce projet (en français et en anglais) afin de le remonter dans la demande DIALOG mais également pour servir comme support de communication pour rechercher des candidats en le publiant sur différents sites web avec en premier celui de l'IMMM. A noter Laurent rappelle qu'il y aura un accompagnement financier non négligeable. Il souhaite aussi que dans le cadre de ce projet, une structuration d'une plateforme se mette en place avec à moyen-long terme avec la possibilité de faire une demande personnel technique.

La demande doit être remontée dans Dialog.

2. Procédure DIALOG 2022

La procédure de la demande DIAGOG du CNRS est en cours et doit être bouclée pour le 13 septembre.

- Demandes RH

- CR CNRS : SO (candidat actuellement ATER à l'IUT susceptible de rentrer dans le cadre de la procédure handicap), POL (2 mêmes demandes que l'année passée Plasma et synthèse macro), MI (R. Moury recandidatera), PSC (pas de candidat vraiment en vue mais un profil sera proposé reposant sur la stratégique scientifique de la thématique Plasmonique et Physique du solide + la demande de postdoc long)
Une priorité sera à établir.
- EC :
 - Section 28 : demande publication Pr support A. Gibaud – UFR Sciences
 - Section 33 : demande MCF33 UFR Sciences support J. Guery + MCF33 IUT support J. Renaudin (actuellement aucune info issue de l'IUT) + demande de rehaussement Pr33 dans le cadre de la LPR.
 - Section 32 : demande de rehaussement Pr
- IT-BIATSS (avec priorité) : à noter que la commission ITt-BIATSS à remonter un état des demandes
 1. AI (CNRS, BAP B) : spectrométrie de masse (suite départ en 2020 de P. Gangnery, demande à classer en rang 1 comme l'année passée) – Rang1
 2. IE (LMU, BAP B) : CDD occupé par A. Benard (rang 2 comme l'année passée)
 3. Tech (CNRS, BAP B) : création plateforme synthèse (rang 3)
 4. Tech (LMU, BAP B) : départ en retraite A. Loiseau (actuellement ADJT) en 2022 (rang 4) – voir possibilité de construction/échange avec biologie
 5. Tech (CNRS, BAP C) : plateforme LASER (rang 5)
 6. Tech (LMU, BAP ?) : CDD occupé par P. Le Disquet (rang 6)
 7. ADJT (LMU, BAP J) : CDD occupé par M. Geoffroy
 8. ADJT (LMU, BAP J) : CDD occupé par C. Berne (retraite en 2024)
 9. Tech (CNRS-LMU ?, BAP J) : gestionnaire (départ B. Chevet en 2022, Le Mans Métropole)

Toutes les fiches doivent être remontés pour le 09 juillet 2021.

La direction de l'IMMM abordera ce point RH avec le VP CS le 12/07.

- Demandes équipements en phase avec la construction du prochain PPI (2022-26) : Ces demandes seront à établir par la future équipe de direction de l'IMMM. Le prochain copil recherche traitera de ce point.

- Ressources financières : en attente d'éléments de LMU en particulier sur la dotation récurrente.

3. Dossier PIA4

Le dossier déposé n'a pas été fourni par l'équipe de présidence LMU à l'IMMM. Pas d'autres infos pour le moment. Les dernières étant celles fournies très générales dans le document PPT adressé par C. Pezerat le 11 juin. Ce point doit aussi être abordé dans le prochain copil recherche.

4. Préparation la visite du comité d'évaluation HCERES

Le comité aura lieu uniquement en visio les 5, 6 et 7 octobre prochain.

Il est demandé de remonter les présentations en amont pour le 20 Septembre aux membres du comité HCERES.

Le comité HCERES disposera ainsi au préalable de tous les supports préparés de la rencontre en distanciel afin que la visio devienne un temps d'échange. Une idée serait de créer des supports vidéos ou autres pour compléter éventuellement les présentations et aider le comité à bien appréhender les sujets.

Prochain CS traitant de ce point le 31 Aout à partir de 9h30 avec tous les animateurs actuels et futurs